

...et si nous retournions en Oranie !

II. - VALMY

LES CONSEQUENCES DU TRAITE DU FIGUIER

Ce traité amena une violente réaction de l'Emir qui, quelques jours après, le 22 juin 1835, tendit une embuscade meurtrière au général Trézel (300 tués, 200 blessés, 17 prisonniers), dans les marais de La Macta, alors fort étendus. Le général est contraint de se replier sur Oran, avec les Douaïrs et les Zmélas restés fidèles à la parole donnée et à leur signature, dont le « **Vive la France !** » du 16 juin 1835 avait eu une valeur autre que le « **Vive l'Algérie française !** » du 6 juin 1958 à Mostaganem.

Mers-El-Kébir, port de débarquement des renforts de la Métropole, voit arriver le 47^e d'Infanterie de Ligne et le 17^e d'Infanterie Légère et, dans le courant du mois de novembre 1835, leurs troupes arrivent dans la plaine du Figuier et édifient un camp entouré d'un parapet en terre doublé d'un fossé. Ce camp n'est pas le premier installé dans ce lieu, car dans une lettre du 13 avril 1832, le duc de Rovigo (René Savary), général sous le Premier Empire, ministre de la police et commandant du corps expéditionnaire en Algérie en 1831, parle déjà du « **Camp du Figuier** ». Par ailleurs, le général d'Arlandes avait fait construire au "Figuier" une redoute où il avait installé le Bey Ibrahim avec les Douaïrs et les Zmélas. Mais ce camp ne prend une valeur stratégique qu'après l'arrivée des renforts précités qui le fortifièrent avec une réelle efficacité, puisque de nombreuses attaques conduites par Abdelkader se solderont toutes par des échecs parfois cuisants.

Cette existence mouvementée durera jusqu'à la fin des hostilités, c'est-à-dire à la reddition de l'Emir, en 1847. Il convient de noter que le général de Martimprey, qui devait plus tard commander la Division d'Oran, passa la nuit du 4 novembre 1835 au Camp du Figuier et qu'il relata les nombreuses alertes et fusillades nocturnes qui eurent lieu durant son séjour. Et voici encore un point d'Histoire, plus exactement les Conventions arrêtées entre le général Trézel et les tribus des Douaïrs et des Zmélas, en fait, un document historique que Jean Morral a découvert en feuilletant bien des ouvrages intéressant notre province.

Article premier. — Les tribus reconnaissent la souveraineté du Roi des Français (Louis-Philippe) et se réfugient sous son autorité.

Article 2. — Elles s'engagent à obéir aux chefs musulmans qui leur seront donnés par le Gouverneur général.

Article 3. — Elles livreront à Oran, aux époques d'usage, le tribut annuel qu'elles payaient aux anciens beys de la province.

Article 4. — Les Français seront bien reçus dans les tribus, comme les Arabes dans les lieux occupés par nos troupes.

Article 5. — Le commerce des chevaux, des bestiaux et de tous les produits du pays sera libre pour chacun, dans toutes les tribus soumises. Mais les marchandises destinées à l'exportation ne pourront être déposées et embarquées que dans les ports qui seront désignés par le Gouverneur général.

Article 6. — Le commerce des armes et des munitions de guerre ne pourra se faire que par l'intermédiaire des autorités françaises.

Article 7. — Les tribus fourniront leurs contingents ordinaires toutes les fois qu'elles seront appelées par le Commandant d'Oran à quelque expédition militaire dans les provinces d'Afrique.

Article 8. — Pendant la durée de ces expéditions, les cavaliers armés du fusil et du yatagan recevront une solde de deux francs par jour, et les hommes à pied

armés de fusil recevront un franc. Les uns et les autres apporteront au moins cinq cartouches. Il leur sera donné de nos arsenaux un supplément de dix cartouches. Les chevaux des tribus soumises qui seront tués au combat seront remplacés par le Gouvernement français. Lorsque ces contingents recevront les vivres des magasins français, les cavaliers et les fantassins ne recevront plus que cinquante centimes par jour.

Article 9. — Les tribus ne pourront commettre d'hostilités sur les tribus voisines que dans le cas où celles-ci les auraient attaquées, et alors le Commandant d'Oran devrait en être prévenu sur le champ, afin qu'il leur porte secours et protection.

Article 10. — Lorsque les troupes françaises passeront chez les Arabes, tout ce qu'elles demanderont pour la subsistance des hommes et des chevaux sera payé au prix habituel et de bonne foi.

Article 11. — Les différends entre les Arabes seront jugés par leurs kaïds ou les cadis, mais les affaires graves de tribu à tribu seront jugées par le cadi d'Oran.

Article 12. — Un chef choisi dans chacune des tribus résidera à Oran.

Ces quelques points d'Histoire énoncés, venons-en à un peu de géographie physique, pour situer ce village édifié à l'extrémité Nord de la Grande Sebkhah, ce lac salé que tous nos compatriotes d'Oranie connaissent bien. A vrai dire, comme le souligne Jean Moral, situé à 12 km d'Oran, Valmy fait partie de sa banlieue Sud, puisqu'il prend corps à l'intersection de la route nationale Oran-Alger et de la voie rapide Oran-Valmy. Cinq villages et agglomérations d'inégale importance encadrent notre étape de ce mois : à l'Ouest, Misserghin (17 km) ; au Nord-Ouest, La Sénia (5,500 km) ; à l'Est, Mangin (6 km) ; au Sud, Tafaraoui (14 km) ; au Sud-Ouest, Arbal (6 km) ; au Nord-Est, Hassi-El-Biod ou les Trois-Puits (3 km) ; au Nord-Nord-Est, le domaine de l'Etoile, sorte de hameau agricole et d'élevage de volaille, et, à proximité, en bordure de route ou presque, deux, peut-être trois entreprises industrielles, dont celle qui a entrepris durant la dernière décennie de présence française, la réfection de la plupart des artères oranaises, dirigée par un ancien du Gallia-Club, M. Boillat. Valmy s'étend sur la partie Ouest de la grande plaine littorale de l'Oranie, limitée à l'Ouest par Ain-Témouchent et à l'Est par Orléansville, entre le Murdja au Nord-Est et le pic de Tafaraoui au Sud-Ouest ; autre détail, ce village occupe l'un des points les plus élevés de ladite plaine, 93 mètres, le plus élevé étant Sainte-Barbe-du-Tlélat, 150 mètres.

Quelques autres propos à présent, sur la Sebkhah, qui s'étend de Valmy à Lourmel, d'une longueur de 53 km et d'une largeur de 8 à 12 km. Pendant la saison pluvieuse, sa profondeur maxima est de 50 cm, et sa superficie atteint 32 000 hectares, presque cinq fois celle de la ville d'Oran. Il y a près d'un siècle, vers 1880, "L'Echo d'Oran" publiait une étude selon laquelle il était possible d'utiliser ce lac et de le fertiliser en grande partie. D'une part, le prélèvement du sel pouvait être bénéfique, de l'autre un total assèchement permettrait d'obtenir d'excellentes terres de labour. Recouvert d'une couche de cristaux de sel formés par la chaleur, de couleur jaunâtre après les pluies, blanche à sec en été, je doute fort quant à moi que ce sel eut pu servir pour notre consommation. Ce n'est pas du sel gemme, comme on en trouve dans le Jura, et par ailleurs la Sebkhah n'est pas un marais salant où l'on aurait pu faire venir l'eau de mer pour recueillir par évaporation le sel marin, et j'ignore si une telle opération eut été payante, compte tenu de l'existence et de l'exploitation des Salines d'Arzew, de Ferry et des proches environs d'Oran, qui sont d'une autre nature que la Sebkhah. Quant à son assèchement,

l'auteur de cette étude, Ludovic Ville, estimait qu'il pourrait s'effectuer de deux manières, soit en rejetant les eaux dans les bois (?) ou dans des fosses à creuser au milieu même du lac, soit en établissant un canal vers le Rio-Salado, cet oued qui coule à 5 ou 6 km seulement de l'extrémité occidentale de la Sebkhâ et située à un niveau inférieur. Cette dernière opération était à mon sens la plus plausible, la plus rationnelle.

Deux exemples à ce sujet, le drainage du Marais Pointevin situé de part et d'autre de la Sèvre Niortaise, commencé au XII^e siècle, a permis la création dans cette plaine du Sud de la Vendée d'une vaste région d'élevage et de cultures maraîchères. Par ailleurs, dans le Latium, en Italie, les marais Pontins, ces marécages malsains proches de Rome, furent asséchés par drainage vers la mer à partir de 1928, comme j'ai pu m'en rendre compte en en parcourant les lieux, il y a 43 ans (1936). Cette grandiose entreprise a permis de mettre en valeur des dizaines de milliers d'hectares et de bâtir ça et là un certain nombre de cités nouvelles, Littoria, Pontinia, Aprilla, Sabaudia, entre autres.

L'opération drainage de la Sebkhâ pouvait se faire, du fait que le dénivellement du terrain entre l'oued Rio-Salado et le lac n'atteignait pas plus de 13 mètres. Mais comme le dit Jean Morral, cette opération n'est restée qu'à l'état de projet, comme tant d'autres, dont études et dossiers ont été empilés et mis au rancart, dans les cartons ministériels. Il est vrai que les ministres changeaient souvent, et aussi nos gouverneurs, et nos préfets... cela ne saurait surprendre qui que ce soit d'entre nous.

Quoi qu'il en soit, la Grande Sebkhâ a quand même rendu service à l'armée. Pour les artilleurs du 66^e R.A.A. d'Oran-Eckmühl, ce fut le cadre idéal pour leurs écoles à feu, et pour l'aviation un excellent terrain d'entraînement pour le lâchage et l'impact de bombes.

CONCLUSION PROVISOIRE

Pour raconter Valmy, et tous les autres villages de chez nous, que n'ai-je à ma disposition toutes les pages de notre "Echo" ! Mais faute de grives, dit-on, il faut se contenter de merles... Alors, permettez au merle que je suis de continuer de siffler à raison d'une page ou deux chaque bimestre. Et aussi de "persiffler", puisque tant de causes, tant de faits, tant de circonstances m'en offrent l'occasion. On m'a reproché, il y a quelques années, d'avoir par trop employé cette expression : « **L'Hexagone est un pays pétri d'égoïsme** ». La conjoncture démontre, une fois de plus, la justesse de ce propos, eu égard à la levée de boucliers contre le mode d'indemnisation des agriculteurs atteints par la sécheresse de l'été 1976. « La France coupée en deux... » disait-on en 1974, après l'élection présidentielle. En deux ? C'est bien pis aujourd'hui. Alors, n'avais-je pas raison de parler de cet égoïsme probant à notre endroit ! Ah oui, c'est beau, c'est grand, c'est généreux la France. Pour qui ? Cherchez et vous trouverez... Il n'est pas nécessaire pour en connaître de son référer à l'Evangile, mais simplement de bien relire les procès-verbaux des réunions ministérielles.

En attendant de mettre, dans le prochain numéro, un point final à cette évocation de Valmy je désirerais, une dernière fois, mettre quelques points sur quelques i. Je déclare à nouveau que je ne possède pas la science infuse ; je ne fais pas dans ces pages œuvre d'historien, je n'en ai pas la prétention. Je me contente de rappeler quelques souvenirs. Si j'oublie de citer dans mes modestes chroniques le nom et la qualité de telle ou telle personnalité ayant contribué à la création ou à l'extension de tel lieu évoqué, je le regrette, je m'en excuse, mais je n'y peux rien. C'est la faute à une défaillance de mémoire ou, souvent, à mon ignorance. Je n'ai pas à ma disposition, je le rappelle, les archives de chacun de nos villages, ni même, comme c'est le cas aujourd'hui pour Valmy, d'une petite monographie.

Au fait, il n'y a point lieu d'être susceptible. Je ne peux citer tout le monde et cependant tous, sinon tous nos parents, plus ou moins et chacun dans sa sphère,

nous avons contribué à la grande œuvre Algérie française qui a surpris même ceux qui ne nous aimaient pas.

François RIOLAND.

P.S. — Ce second chapitre était terminé, lorsque j'ai appris que M. Mercadier avait planté sa guitoune à Lorgues, dans le Var, et qu'à l'occasion de la Pentecôte il avait, cette année, convié le maximum de ses anciens administrés, dispersés çà et là dans l'Hexagone, à se rassembler en sa demeure. Pour permettre à ceux-ci de trouver son point de chute, il leur avait adressé un itinéraire à suivre dès leur arrivée dans cette région de vins généreux. On m'a même assuré que cet itinéraire avait été jalonné d'affichettes indiquant le nom de Valmy, et c'est ainsi qu'eurent lieu d'émouvantes et chaleureuses retrouvailles entre les familles Grillet, Lalanne, Vidal, Revol, Lafumat, Font, Bazet, dont deux fils devenus chirurgiens-dentistes, 80 personnes au total, plus la famille Mercadier. Une centaine de personnes, par trop éloignées ou dans l'impossibilité de se déplacer, n'avaient pu, à leur grand regret, répondre à l'aimable invitation de leur ancien maire.

F. R.

ALGÉRIE

ma Source et mon Soleil

de François MOLINES

J'ai voulu jeter un œil sur cette plaquette de vers et j'ai vite été charmé, enthousiasmé, contristé et, surtout, attaché. Je ne cesse de la relire et je crois que je connais déjà par cœur certains de ses petits poèmes.

Je n'en dis pas davantage, sinon que ces vers sont suivis de six très jolies légendes en prose. Mais ce qui vous plaira le plus ce sont ces petits poèmes d'une excellente facture et plein de charme nostalgique comme celui que j'ai pris au hasard pour votre plaisir.

ADIEU, MON DOUX PAYS !

*L'hiver a déroulé sur mon pays natal,
Un linceul de froidure et d'images funèbres.
Un oiseau de malheur est sorti des ténèbres
Et l'a déchiqueté. Oh ! que mon cœur a mal !*

*Les fleurs des orangers ont perdu leurs pétales,
Les raisins, sur le pampre, hélas, se sont flétris,
Les oiseaux de l'amour se sont évanouis
Quand la mort violait l'ombre des cathédrales*

*Pleure, pleure, mon cœur... pleure encore une fois...
Pleure... Sur ton chemin, désormais solitaire,
La honteuse infamie a ravi la lumière
Et planté, dans la nuit, une forêt de croix !*

La plaquette franco 16 F. Chez l'auteur
François MOLINES à 13009 Marseille
(La Rouvière D 4, 83, bd du Redon)
C.C.P. 1706-43 Marseille

LE 30 SEPTEMBRE 1979
Les Kébiriens et leurs amis
à la Ciotat